F.F.P.J.P. Co. RHONE

St Priest , le 5 décembre 2023.

Pour faire suite à la réunion de commission féminine de ce jour, je vous confirme que le Championnat départemental des clubs (CDC) Féminin sera organisé de la même manière que le CDC vétéran et CDC Open avec des équipes de 6 à 8 joueuses pour 2024.

La fédération a proposé à chaque comité de permettre, ou non, des ententes entre clubs et éventuellement d'en décider les modalités.

Devant la complexité de la tâche, les conditions de démarrage et d'arrêt des ententes trop floues, les risques de conflits internes et externes, la gestion des joueuses d'un club à l'autre, etc , j'ai donc décidé de privilégier « l'esprit club » et de ne pas autoriser d'ententes entre clubs dans le département du Rhône.

Les clubs n'ayant pas suffisamment de joueuses pour monter une équipe féminine pourront, comme par le passé, faire jouer leurs licenciées dans leurs équipes Open ou Vétérans (selon l'âge).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Président du comité du Rhône de pétanque et jeu provençal.

Thierry LEBRETON

Scanné avec CamScanner